

---

Ordonné, que M. Bergeron ait la permission de présenter un bill (No 50) concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud-Ouest et la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Martin ait la permission de présenter un bill (No 51) relatif à la faillite.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de M. Foster, secondé par Sir Adolphe P. Caron,

Résolu,—Que les Ordres du Gouvernement aient la priorité après les Interpellations, les jeudis, pendant le présent débat sur la motion de M. Foster,—“ Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.”

Et alors la Chambre s'ajourne à demain.